



BONJOUR

MONTER SA BOÎTE À L'HEURE D'INTERNET.

On sait combien il est difficile parfois de se lancer : créer sa société, c'est établir un dossier mais surtout le financer. Or, une opportunité s'offre jusqu'au 25 avril avec « 100 jours pour entreprendre ». Les jeunes de 18 à 30 ans peuvent publier une vidéo présentant leur projet d'entreprise sur le site www.100jourspourentreprendre.fr. Après, c'est le buzz qu'ils arriveront à faire autour de ce projet et le

nombre de votes qui en découlera qui les classera parmi les 40 meilleurs. Autre étape : vingt candidats viendront « speecher » en mai devant un jury qui sélectionnera 10 lauréats. Chacun remportera 15 000€. Si la première sélection peut paraître artificielle avec ce « buzz » nécessaire, les organisateurs se rachètent en proposant une formation pour les jeunes de banlieues et les ruraux qui en auraient besoin. Un coup de pouce ? ■ M. T.-N.